

# **COMMUNE DE VAUDREY**

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 mai 2022

Date de convocation : 18 mai 2022

**Présents:** Virginie PATE, Corine FEVRE-BURDY, Aline GAUTHIER, Céline CHARTON, Laurent SCHOUWEY, Martial PERRIN, Patrice JURET, Philippe FEVRE-BURDY, Fabrice COMTE.

**Absents :** François-Xavier LAMBER, Patrick MONNERET

**Secrétaire de séance:** Céline Charton

**Heure de Début de séance :** 20h

Lecture et approbation du compte-rendu précédent: Adopté à l'unanimité des membres présents

### **1) Logement : dossier locataire et commission d'attribution**

Le conseil municipal valide la création d'une fiche de renseignements du dossier de demande de logement pour la future location des appartements du presbytère.

A également été validé la création d'une commission ad-hoc d'attribution dont les membres sont Laurent, Virginie, Corinne et Céline. Elle se réunira le mercredi 08 juin pour examiner les demandes.

Parmi les critères de sélection le lieu de scolarisation des enfants sera pris en compte.

A ce jour nous avons reçu 5 demandes de personnes intéressées par les logements du presbytère.

La réception des travaux est fixée au 12 juillet mais du retard a été pris. Les cuisines seront livrées fin juillet. L'idéal serait de pouvoir louer au 1<sup>er</sup> Septembre.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

## **2) Montant du loyer et des provisions pour charges**

Le Montant des loyers est fixé à 550€ pour chaque appartement, garage compris, révisable chaque année ainsi que 80€ de provisions pour charges estimées comprenant les poubelles, le chauffage, les communs et l'entretien des extérieurs.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

## **3) Tarif location salle des fêtes sur créneau à l'année**

Le yoga était autrefois géré par le foyer rural mais ils ne souhaitent plus s'en occuper.

La professeure de Yoga a demandé quel serait le montant de la location de la salle des fêtes pour donner ces cours à l'année et le conseil a décidé de lui proposer d'établir un contrat de location annuel à raison d'une séance par semaine avec un montant de location de la salle fixé à 430€ annuel ( soit 10€ par séance).

Adopté à l'unanimité des membres présents.

## **4) Effacement de dette**

Suite à une décision du tribunal d'effacement de dettes dans un dossier de surendettement, une concession ne sera pas réglée à la commune, soit un montant de 600 €.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

## **5) Demande AF reprise d'un chemin par la commune**

Reporté

## **6) Etude d'acquisition terrain**

Un terrain est en vente Rue Turlu, le conseil a discuté sur l'éventualité de l'acheter. Une étude de faisabilité pour la réalisation d'un lotissement ou d'un découpage

parcellaire a été effectuée et 3 options ont été proposées de 4 terrains ou 6 terrains possibles.

En tenant compte des travaux (environ 80 000€) et de l'achat, le prix de vente des terrains devrait être de 40-45€ le m<sup>2</sup> pour que l'opération soit rentable pour la commune.

Le conseil municipal n'a pas pris de décision ce soir.

### **Informations et questions diverses**

Le conseil municipal s'est réparti la tenue du bureau de vote pour les élections législatives comme suit :

Le 12/06 : De 8h à 11h20 Céline Charton et Laurent Schouwey

De 11h20 à 14h40 Philippe Fevre Burdy et Aline Gauthier

De 14h40 à 18h Fabrice Comte et Virginie Pate

Le 19/06 : De 8h à 11h20 Corinne Fevre-Burdy et Patrice Juret

De 11h20 à 14h40 François Xavier Lambert et Patrick Monneret

De 14h40 à 18h Martial Perrin et Virginie Pate

### **Questions diverses :**

Des galettes au sucre seront offertes à 10h30 lors de la cérémonie du 4 juin pour l'inauguration de la place du souvenir.

Suite à la réunion avec le Syndicat Mixte Doubs-Loue en 2021, une commission de contrôle des berges va se réunir prochainement.

Le conseil Municipal décide de réunir la commission jeunesse, préparation prévue le 05 juillet à 18h30.

La commission communication va être réunie également en vue de l'élaboration d'une pochette destinée à stocker les bulletins municipaux et la refonte du site internet sera également à l'ordre du jour.

Le 09 juillet le Tour de France va passer à Vaudrey et des barrières vont être installées à hauteur de certaines rues qui vont être fermées pour l'occasion.

Le concours de fleurissement va être organisé à nouveau cette année avec passage du Jury en Juillet.

Fin de séance : 22h20